

ECHO-*flash*

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°287 – janv./fév. 2020

La formation syndicale :

Pages 4 et 5

L'action :
Reportage photos

Pages 6 et 7

Les mandatés CGT :
Dans l'Allier

Pages 10 et 11

**Manifestation unitaire
du 9 janvier à Vichy**



La répression syndicale serait-elle le prix du militantisme ?



L'action militante n'a jamais été aisée. L'histoire nous l'a prouvée bien trop souvent d'ailleurs. En France et par-delà nos frontières, elle a souvent été réprimée.

La création de nos syndicats, le droit de grève ou celui de manifester sont bien réels et autorisés par la loi, ils n'en restent pas moins factuels. J'en veux pour témoignage l'acharnement dont l'autre camp fait preuve pour nous museler et anéantir toute forme de résistance.

Il n'est nul besoin de remonter à la grève des mineurs d'Anzin de 1884, ni même à celle du 1er mai 1886 de Chicago pour parler de répression. Il nous suffit juste de regarder ce qui se passe en France, pays soi-disant de liberté et d'égalité.

Où était-elle cette liberté quand Elena Blond, Secrétaire de l'Union Locale de Montluçon était inquiétée pour quelques dessins sur la route ? Pour les mêmes faits, les organisateurs du tour de France et les fans de la petite reine sont ovationnés.

L'égalité, quel magnifique mot et message d'espoir quand celui-ci est respecté et appliqué à tous...

Laurent Indrusiak, notre Secrétaire départemental, a-t-il bénéficié de cette égalité, quand, il a comparu sous de fallacieux prétextes devant le tribunal de Montluçon ce 14 janvier 2020 ?

Fabian Laude, Secrétaire de l'Union Locale CGT de Vichy vient également d'être convoqué au commissariat le 28 janvier pour le blocage du dépôt de carburant Lagarde. Il est le seul à être inquiété alors que cette action coup de poing a été menée en intersyndicale. Ah sacrée égalité.

Quand la CGT défend l'ouvrier, ses représentants sont trainés devant les tribunaux alors que des syndicats qui mangent dans la main du pouvoir se voient proposer des postes de dirigeants de grandes entreprises ou pilotent des missions ministérielles.

Pour contrer les actions « coups de poings », le gouvernement vient de déclarer les coupures d'électricité illégales, accentuant la répression sur la CGT et ses militants. Cela suffira-t-il à faire de nous des moutons ? J'aime à croire que non, bien au contraire...

Quant à la fraternité, il est tout aussi difficile d'y croire quand les contestataires aux différentes réformes se font matraquer, réprimer par la police sur commande du ministère de l'intérieur.

Pourtant, ce mot est inscrit au fronton de chaque mairie.

Alors oui, le militantisme a un prix, mais il est aussi un cadeau car il offre la joie des victoires, du partage et de toutes ces valeurs que notre organisation porte avec grandeur.

Parfois ce militantisme fait peur à nos proches et à tant d'autres.

Mais sans peur, pas de courage. Surmontons ces peurs, pour faire reculer la répression et la discrimination syndicale.

Magalie Ferreira Neves, membre de la direction de l'UD

Sommaire

- UNE** : Photo propriété UD
- P2** : Editorial
- P3** : Cotisations syndicales
- P4 et 5** : Formation
- P6 et 7** : Reportage photo
- P8 et 9** : Processus de luttes
- P10 et 11** : Les mandats CGT en Allier
- P12** : Interview

Crédit photos : propriété UD

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
 8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON
 Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
 Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
 Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S 06639
 Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Des règlements réguliers au service de nos revendications

Le début d'année est une période privilégiée pour prendre de bonnes résolutions. Pourquoi ne pas en profiter pour solder les règlements des cotisations syndicales 2019 à Cogétise et, dans une même dynamique, rencontrer nos syndiqué(e)s à l'occasion de la remise du FNI (premier timbre de l'année) ?

Dans nos syndicats, une vie syndicale de qualité signifie, entre autres, la mise en place, au sein du collectif, d'une politique financière rigoureuse traduite par l'instauration de règles de vie financière validées et appliquées par l'ensemble du collectif.

La première responsabilité, en matière de politique financière, est de mener la bataille de la rentrée des cotisations. C'est la principale et essentielle ressource de l'organisation, celle qui assure son indépendance financière, mais aussi celle qui contribue à l'activité de l'ensemble des structures de la CGT par les versements réguliers et complets des cotisations, perçues par les syndicats, à Cogétise.

A quoi sert le règlement de nos cotisations syndicales ?

Chaque timbre réglé participe au fonctionnement de toute la CGT. La première strate, à en bénéficier, étant le syndicat auquel le syndiqué est rattaché, puisque le syndicat conserve 33 % de la valeur des timbres payés à destination de son activité propre. Les 67 % restant sont intégralement reversés à Cogétise, chargé de la ventilation dans les champs professionnels et interprofessionnels. Cette répartition s'applique textuellement au 1er timbre de l'année (FNI) qui alimente le Fond National Interprofessionnel, chargé d'organiser la solidarité financière entre les organisations composant la CGT, nos associations de solidarité « Solidarité Vie Syndicale » et « Avenir Social », et notre association de consommateurs INDECOSA CGT. Le syndicat conserve 33 % de la valeur des 11 autres timbres de l'année, augmentés ou diminués des éventuelles mo-

dulations professionnelles décidées en congrès des fédérations, et/ou des modulations interprofessionnelles décidées en congrès départementaux. Les 67 % restants sont, eux aussi, intégralement reversés à Cogétise, chargé de la répartition suivante : 3 % pour la presse confédé-



rale (Ensemble, Options) ; 10 % pour la Confédération ; 29 % pour le champ professionnel avec des modulations possibles de +4 % à -4 % selon les décisions de congrès fédéraux ; 25 % pour le champ interprofessionnel territorial avec des modulations de +4 % à -4 % selon les congrès départementaux. Les 25 %, dédiés au champ interprofessionnel territorial, se répartissent entre les Comités Régionaux, les Unions Départementales et les Unions Locales.

Dans l'Allier, la part allouée au champ interprofessionnel territorial est de 28 % et se répartit ainsi : 1,5 % pour le Comité Régional CGT AURA ; 12,83 % pour l'UD CGT 03 ; 13,67 % pour nos Unions Locales.

La cotisation : des moyens pour nos ambitions.

Vous l'aurez compris, la bonne santé de nos syndicats dépend du sérieux de la collecte de nos cotisations car comment fonctionner

sans ou avec des moyens financiers moindres ? Mais pas seulement ! C'est toute la CGT qui dépend du sérieux de la collecte et du versement des cotisations à toutes nos structures, selon nos règles statutaires. Sans moyens financiers, comment peuvent fonctionner nos Unions Locales, Départementales, nos Fédérations, notre Confédération ?

La cotisation est un élément fondateur dans le fonctionnement de la CGT. Il faut donc aller la chercher : rencontrer les syndiqués pour leur remettre leurs timbres qui constituent pour l'instant la seule matérialisation de leur adhésion, expliquer l'utilité de la

cotisation et sa répartition, encaisser les retards de paiements, appliquer le 1 %, accueillir des sympathisants pour leur proposer la syndicalisation... Un moment convivial de début d'année peut permettre d'aborder la vie syndicale de nos structures, faire le point sur l'année écoulée et prendre des résolutions pour celle qui commence.

2019 s'est achevée et 2020 a commencé dans la lutte ! A situation inédite, soyons aussi inédits dans nos syndicats ! Rencontrons nos syndiqué(e)s ! Nous avons bien à débattre sur ce mouvement et ses suites. Parlons syndicalisation, cotisation ! Parlons vie syndicale pour 2020 ! Mais n'oublions pas de régler nos reliquats 2019, voire 2018, en matière de cotisations...C'est bien en cette période intense de luttes que nos organisations, dans l'ensemble de leurs composantes en ont le plus besoin.

Gisèle Bascoulergue

Renforcer la CGT : une nécessité vitale !

La question de la syndicalisation est un enjeu essentiel dans la construction du rapport de force que nous avons l'ambition de créer. Cette question n'est donc, ni à côté, ni en dehors de la stratégie de la CGT, mais totalement intégrée à celle-ci. Pour autant, elle demande à être traitée en tant que telle, car nous ne pouvons pas nous contenter de déclarations ou de postures. En résumé, en parler c'est bien, agir c'est mieux. Elle demande donc des mesures et des dispositions précises et concrètes. C'est pour cela que nous avons décidé de proposer la formation « Renforcer la Cgt : des principes, des actes ». Celle-ci se tiendra du 11 au 13 mai 2020.

Descriptif de la formation à l'attention des stagiaires

Le renforcement de la CGT et l'amélioration de notre vie syndicale figurent, depuis plusieurs congrès, parmi nos priorités.

Extrait de résolution n°3 du 47ème congrès :

La charte de la vie syndicale que nous proposons d'adopter au 47ème congrès se donne pour ambitions : De traduire en objectifs précis, concrets, les décisions de nos derniers congrès et comités confédéraux pour un progrès important de la syndicalisation, indissociable de celui de l'amélioration de la qualité de vie syndicale.

Le congrès considère la syndicalisation et le déploiement de la CGT comme un enjeu déterminant et décide d'en faire une priorité quotidienne, en vue d'atteindre le million de syndiqués.

Il appelle l'ensemble des syndicats à s'engager dans le plan national de syndicalisation en y consacrant plus de temps dans leur activité pour :

- Déployer la CGT vers toutes les composantes et diversités du salariat, en particulier vers les petites entreprises ;

- Pérenniser la syndicalisation y compris dans la situation de mobilité grandissante des salariés par un travail de contact permanent sur le terrain.

Au-delà du principe partagé par tous, poser la question de l'adhésion CGT aux salariés dans le contexte actuel n'est pas toujours chose facile. Cela demande certaines connaissances (l'environnement politique et social, la vie et la démarche de la CGT sur ces questions...) et des savoir-faire. Sans vouloir spécialiser les camarades sur le créneau de la syndicalisation, ce qui serait réducteur, et sans ignorer l'apport de l'expérience collective en la matière, cette formation vise à fournir quelques points de repères, quelques savoir-faire clés pour les mettre à l'aise dans cette activité.

Elle leur permettra, en outre, de fournir aux syndiqués de leur entourage les bases pour en faire, à leur tour, des acteurs du renforcement de la CGT.

Conditions générales et population syndicale concernée

Ce stage n'est pas un stage sur la syndicalisation en tant que telle. Il est conçu pour accompagner des militants chargés, par leur organisation (UD, UL, Syndicats), d'aller au contact des salariés dans le cadre de plans ou de projets de syndicalisation.

Les objectifs généraux de la formation

Dans le cadre de projets de développement ou de plans de syndicalisation, les stagiaires seront, à l'issue de cette formation, en capacité :

- De soutenir, avec les salariés, un débat contradictoire sur la question de l'adhésion à la CGT en développant l'argumentation appropriée.
- D'enclencher le processus d'accueil et de pérennisation des nouveaux adhérents.

Les modalités d'accès à cette formation

Nous visons essentiellement des camarades volontaires, sollicités par l'organisation pour assurer cette activité et disposant d'une expérience militante. S'agissant des prérequis, il est préférable qu'ils aient participé à la FANS (formation d'accueil des nouveaux syndiqués) et au niveau 1.

Après la formation

Dans un délai d'un mois et demi à deux mois, il sera important d'évaluer les effets de cette formation sur l'activité réelle : les camarades sont-ils plus à l'aise pour poser la question de l'adhésion après l'apport de la formation ?

Laurent Indrusiak

Comment animer un syndicat ?

En 2019, l'Union Départementale de l'Allier a mis en place une session de formation syndicale de 3 jours à destination des premiers animateurs des syndicats, secrétaires généraux en poste ou en voie de le devenir. Aux dires des 11 participant(e)s, le stage était utile et bien construit, à renouveler donc. Une seconde session est inscrite au plan de formation 2020 et se tiendra du 27 au 29 avril dans les locaux de l'UD.

A qui s'adresse le stage ?

Prioritairement à celles et ceux qui assument la responsabilité de premier secrétaire dans nos organisations. Néanmoins, il s'adresse également à tous ceux qui sont confrontés à l'animation de réunions, la réalisation de projets dans le cadre de l'activité syndicale.

Il est souhaitable d'avoir effectué le niveau 1 pour accéder à ce module de formation.

L'objectif principal ?

À l'issue de la formation, les participant(e)s seront en capacité de définir les actions à mettre en œuvre pour animer ou pour participer à l'animation de leur syndicat.

Ils seront en mesure de piloter un projet et pourront conduire une réu-

nion avec efficacité.

En outre, ils apprendront à gérer les priorités en sélectionnant les activités importantes et urgentes.

Quel est son contenu ?

Le stage commence par l'examen des différentes tâches qui incombent aux responsables de syndicats et à définir le concept de l'animation. Il aborde synthétiquement le rôle de la communication et le principe de construction des messages.

Sous forme ludique par la mise en pratique et les jeux de rôle, il aborde de nombreux sujets : « savoir s'informer », « conduire un projet », « gérer les priorités » ou « gérer les conflits ».

En outre, le stage donne des clés pour conduire une réunion efficacement et

facilite, par la mise en pratique, la prise de parole en public.

Pour s'inscrire ?

Le plus simple est de contacter Charlotte à l'UD par téléphone 04.70.28.07.78 ou mail cgt03formation@gmail.com

Attention de ne pas trop tarder car au-delà de 12 participants, vous ne pourriez être englobés dans la session 2020.

En outre, il vous faut un mois franc pour déposer les autorisations d'absence pour congés de formation syndicale auprès de votre employeur.

Jean-Pascal Pradel



Travail de groupe stage « animer un syndicat » septembre 2019

REPORTAGE

LES ACTIONS QUI ONT ÉMAILLÉ L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT

Que d'initiatives, depuis le 5 décembre. Même pas le temps de souffler. Nous remercions tous les camarades du département qui, par leurs clichés, ont enrichi la photothèque des actions menées sur notre territoire. Nous publions dans ces pages un bref résumé des plus significatives.



16 janvier 2020 à Montluçon

15 janvier 2020 à Cusset

8 janvier 2020, collage

31 janvier 2020 à Montluçon

19 décembre 2019 à Cusset

24 janvier 2020 à Montluçon

23 janvier 2020 à Clermont-Ferrand

24 décembre 2019, commissariat Montluçon

17 décembre 2019 à Montluçon

5 décembre 2020 à Montluçon

AG 9 janvier 2020 à Tronget

10 décembre 2019 à Montluçon

Agents des finances MONTLUÇON 03

10 décembre 2019 à Montluçon

10 décembre 2019 à Montluçon

5 décembre 2019 à Moulins

22 janvier 2020 à Moulins

29 janvier 2020 gare de Moulins

Utile Offensive Rassembleuse!

29 janvier 2020 à Moulins

16 janvier 2020 à Yzeure

30 janvier 2020 Cast'al à Vaux

30 janvier 2020 à Vichy

7 décembre 2019 à Montluçon

23 janvier 2020 à Moulins

16 janvier 2020 à Montluçon

31 janvier 2020 à Montluçon

11 janvier 2020 à Montluçon

5asec 16 janvier 2020 à Montluçon

12 décembre 2019, Assemblée Générale

10 décembre 2019 à Montluçon

14 janvier 2020 à Montluçon

Réforme à points, t'y es !

Depuis 8 semaines (au moment où nous écrivons cet article), nous nous sommes engagés dans une mobilisation historique par sa force et sa durée. Le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État font que le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. L'issue de la bataille est encore incertaine, mais nous avons décidé de faire une rétrospective non exhaustive de tout ce que nous avons entrepris dans le département à travers les 8 temps forts et la multiplication de toutes les actions que nous avons lancées ! On ne peut plus perdre, honneur à ceux qui luttent !

5 décembre 2019 : 1^{er} temps fort

Nous engageons la bataille avec des manifestations très importantes (3500 à Montluçon, 2500 à Moulins, 2500 à Vichy).

6 décembre 2019 : aux côtés des postiers du centre de tri de Moulins Yzeure qui ont reconduit la grève. La journée continue par des distributions

retraites. Nous avons rejoint, la chaîne des solidarités organisée par RESF (Réseau Education Sans Frontières).

10 décembre 2019 : autre temps fort (2000 à Montluçon, 1500 à Moulins, 1000 à Vichy)

11 décembre 2019 : opération escarot sur la RCEA du côté de Montluçon.

13 décembre 2019 : rassemblement devant la permanence de la députée LREM de Montluçon.

17 décembre 2019 : encore une énorme journée de mobilisation (3000 à Montluçon, 2000 à Moulins, 2000 à Vichy).

18 décembre 2019 : nouvelle journée d'action, les camarades s'invitent à la gare de Moulins.

19 décembre 2019 : premier blocage du dépôt de carburant Lagarde à Cusset.

24 décembre 2019 : nous nous sommes rassemblés devant le commissariat de Montluçon pour soutenir Elena Blond, Secrétaire Générale de l'UL de Montluçon, convoquée pour avoir organisé une manifestation non déclarée, dixit les policiers.

Rassemblement devant les locaux d'EDF à Montluçon en soutien aux camarades d'Enedis, traités de voyous.

27 décembre 2019 : distribution de soupe pour les cheminots en grève, place de la Liberté à Moulins.

30 décembre 2019 : distribution de soupe, place Piquand à Montluçon.

2 janvier 2020 : nouveau rassemblement devant la préfecture à Moulins, pour dénoncer les répressions syndicales.



de tracts, à l'exemple du pont Saint-Pierre à Montluçon.

7 décembre 2019 : rassemblement place Piquand contre la réforme des

12 décembre 2019 : session du Conseil Départemental, les opposants envahissent la salle à Moulins. A Vichy, la manifestation arrive sur le parvis de l'hôpital.

9 janvier 2020 : encore un temps fort bien suivi (2000 à Montluçon, 1400 à Moulins, 1300 à Vichy). délégation de l'Allier venue soutenir les cheminots auvergnats, envahissant la gare avant un repas fraternel. devant les permanences des députées LREM à Montluçon et Vichy.

Samedi 11 janvier 2020 : 3 manifestations dans l'Allier. A Montluçon, le cortège traverse la galerie commerciale de Carrefour.

13 janvier 2020 : la CGT s'invite aux vœux de la députée LREM de la circonscription de Montluçon, mais subitement plus de lumière... et personne n'était au courant.

14 janvier 2020 : manifestation départementale à Montluçon

et soutien au Secrétaire Général de l'Union Départementale convoqué au tribunal.

15 janvier 2020 : à nouveau devant le dépôt de carburant Lagarde à Cusset pour ensuite se rendre au centre de tri postal à Yzeure pour soutenir les agents sanctionnés pour faits de grève.

16 janvier 2020 : toujours au centre de tri à Yzeure. A la demande des agents, l'interpro envahit le dépôt.

16 janvier 2020 : encore une belle journée de lutte, qui se termine par des manifestations aux flambeaux (800 à Montluçon, 600 à Moulins, 800 à Vichy).

22 janvier 2020 : rassemblement devant les locaux de l'académie à Moulins à l'appel des camarades de l'Education avec le soutien de l'interpro.

23 janvier 2020 : une super journée d'action à Clermont-Ferrand. Une belle



Prise de parole Unitaire à Moulins le 5 décembre 2019

24 janvier 2020 : nouveau temps fort (1400 à Montluçon, 800 à Moulins, 600 à Vichy).

28 janvier 2020 : journée de mobilisation pour la défense des libertés syndicales :

Le matin, rassemblement de soutien à Fabian Laude, Secrétaire Général de l'UL de Vichy, convoqué au commissariat suite au blocage du dépôt de carburant à Cusset.

L'après-midi, rassemblement devant le tribunal de Montluçon pour le rendu du jugement du 14 janvier 2020.

29 janvier 2020 : remise d'un chèque de soutien aux cheminots grévistes de l'Allier devant la gare de Moulins.

29 janvier 2020 : 3 manifestations dans le département. La lutte continue.

30 janvier 2020 : remise des outils de travail devant la préfecture à Moulins et

31 janvier 2020 : la lutte continue, nouvelles manifestations avec des flambeaux et lâchers de lanternes volantes.

Et entre toutes ces initiatives, des centaines d'heures de travail, de réunions intersyndicales, rédactions de tracts ou de communiqués unitaires, les distributions aux rond points, dans les boîtes ou à la porte des entreprises, les collages dans les quartiers, sans oublier les AG, les débats publics préparatoires...

Et ce n'est pas fini, ensemble écrivons la suite !

Laurent Indrusiak

Liste des mandatés CGT de l'Allier

Conseil des Prud'hommes de Montluçon

Patrick DUQUESNE, section commerce, S2MI
Elisabeth GUASCH, section activités diverses, retraitée Le Cap
Catherine FRISE, section commerce, SAS Kalila
Philippe COUTIER, section industrie, Président du Conseil, Dunlop
Eric MANOURY, section industrie, Adisseo
Séverine FENOUILLET, section agriculture, Coopérative Agricole Centre Bocage
Bernard BARBERIS, section agriculture, CERFRANCE

Conseil des Prud'hommes de Moulins

Michel LANDA, section activités diverses, IME Le Reray
Annie DE MATOS, section commerce, Carrefour Moulins
Pascal FERREIRA, section industrie, Président du Conseil, Bosch France SAS
Sylvie JEAN, section activités diverses, BVAD
Sandrine CHANDIOUX, section commerce, cheminote Moulins
Gérard LARONDE, section industrie, SAS OSP

Conseil des Prud'hommes de Vichy

Patrick BLOT, section activités diverses, CERFRANCE
Yvette MONIN, section activités diverses, retraitée secrétariat
Nathalie AGUADO, section commerce, Keolis
Alain LOMBARD, section industrie, CTL PACKAGING SAS
Daniel SABOT, section industrie, retraité SARVAL
Fatima TAIBI, section commerce, EURL CAPAMAM
Myriam JOUANDON, section commerce, Présidente du Conseil, EDF

Défenseurs syndicaux UL Montluçon

Bernard BARBERIS, CERFRANCE
Elena BLOND, Secrétaire Générale UL Montluçon
David GUILLAUME, Dunlop
Anthony MONIER, Hopital privé Saint-François
Patrick MICHEAU, retraité
Denis PLANCHET, retraité

Défenseurs syndicaux UL Moulins

Jean-Marc COLLOT, Moulins Mobilité
Carine GUILLET, foyer La Pyramide
Michel LANDA, retraité

Conseillers du salarié de l'Allier

Bassin de Montluçon/Commentry :
Jean-Rémi BIONDI, Dunlop
Nicolas DARBY, Safran
Nathalie DA SILVA, Hopital privé Saint-François
David GUILLAUME, Dunlop
Paul MARTIN, Feder
Alain PASSAT, retraité
Denis PLANCHET, retraité
Colette POUENAT, Habitat Jeunes Montluçon
Josette SIMONET, retraitée

Conseillers du salarié de l'Allier (suite) :

Bassin de Moulins/Saint-Pourçain :

Florence BOUDRY, IRFSSA
Jean-Marie CAO VAN TUAT, CAF
Jean-François COFFINET, Soprodif
Sylvain DURIX, Moulins Communauté
Georges GOURBEYRE, retraité
Bernard LEBEL, retraité
Jean-Pierre MAITRE, Manitowoc
Geneviève WASKO, Laboratoire Cœur de France

Bassin de Vichy/Gannat :

Jean DESCABANNES, retraité
Catherine BAUDOIN EHRHARDT, CTL Packaging
Lionel PINEL, Valmont France

Mandatés CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Titulaires :

Corinne MAURY, Mairie de Montluçon
Chantal LACLEMENCE, retraitée Hôpital de Montluçon

Suppléants :

Jocelyne JONIN, retraitée Mission Locale de Montluçon
Gérard CIVADE, retraité EDF Montluçon

Mandatés CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Titulaires :

Pascal DEVOS, Hôpital de Vichy
Apdil SARIKAYA, Dunlop Montluçon

Suppléants :

Jean-Luc CAGNOT, Adisseo Commentry
Jean-Pascal PRADEL, Hôpital de Montluçon

Mandatés URSSAF (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales)

Titulaires :

Gisèle BASCOULERGUE, cheminote Montluçon
Patrick DUCERF, retraité PSA

Suppléant :

Laurent INDRUSIAK, Secrétaire Général UD

Mandatés Moulins Habitat

Jean-Louis JACOB, retraité Hôpital Moulins-Yzeure

Mandatés Montluçon Habitat

Laurent INDRUSIAK, Secrétaire Général UD

Mandatés Allier Habitat

Gisèle BARICHARD, retraitée Hôpital Moulins-Yzeure

Mandatés Commentry Habitat

Jacques RENAULT, retraité métallurgie

Mandatés Macif

Anciens mandatés jusqu'en mars 2021 :

Christiane MICAUD, Hôpital Moulins-Yzeure
Philippe ROLLET, Tx de Vichy

Nouveaux mandatés à partir de mars 2021 :

Jean-Pascal PRADEL, Hôpital de Montluçon
Magalie FERREIRA NEVES, Hôpital de Montluçon

Les empreintes du passé guident les pas du présent



A l'occasion de la réalisation de l'exposition « d'usines en maquis » qui prend sa source dans la libération de Montluçon le 25 août 1944, Echo-Flash a rencontré Jacky Laplume le Président de l'association du musée de la résistance de Montluçon. Jacky nous en dit un peu plus sur le pourquoi d'une telle initiative.

Echo-Flash : Peux-tu rappeler brièvement la genèse du Musée de la Résistance de Montluçon ?

Jacky Laplume : C'est en 1985 que d'anciens Résistants, sous la conduite de Henri Sczecinowicz avec le Général Mairal, Adam Gabrielli, Jean Bidault et bien d'autres, décident de créer une association en vue de la réalisation d'un musée pour la région montluçonnaise. Ils ont alors lancé un appel aux bonnes volontés et aux dons. De nombreuses personnes ont répondu favorablement. Ainsi, venant des usines et de différentes sources individuelles et collectives, des dons en objets et documents constituent un fond de 1200 pièces témoins de la Résistance.

Le musée est réalisé avec la participation de différents acteurs sous la conduite d'une historienne référente.

Le musée est actuellement sis Impasse Gustave Courbet à Montluçon dans une salle de classe de l'école Paul Lafargue édifée après 1936, quand le Ministre de l'Education Nationale était Jean Zay.

EF : Quelles sont les attentes de l'exposition « d'Usines en maquis », ses objectifs, ses lieux de diffusion ?

J.L. : Cette exposition est réalisée à partir de notre fond d'archives qui est désormais protégé par la Direction des Musées de France. Notre musée est rattaché au Musée de la Résistance Nationale de Champigny-sur-Marne.

Le cœur de l'exposition est la manifestation de près de 3 000 personnes à la gare de Montluçon le 6 janvier 1943 contre les réquisitions pour le travail

forcé en Allemagne, prémices du STO (Service du Travail Obligatoire).

Nous partons de la réalité historique du bassin industriel Montluçon Commeny à l'époque déjà très avancé au niveau économique et technologique. Les nazis avaient mesuré l'importance de ces cités industrielles en zone non occupée. Il leur fallait, cependant, puiser, piller ses richesses et sa main d'œuvre qualifiée.

Mais ces travailleurs n'étaient pas dociles, les différentes luttes autour de 1936 et après en témoignent. Le caractère progressiste de ces villes était incontestable. Bien sûr, à partir de ce front du refus, les mouvements de résistance à l'occupant et au régime collaborationniste de Pétain se font jour dès 1940.

De la manifestation du 6 janvier 1943, des hommes entrent dans la clandestinité et certains, comme Louis Bavay et Georges Gavelle de l'usine Saint Jacques, seront à l'origine de l'alliance avec des responsables ruraux tels Lucien Depresles de Meillard où se constituera, à leur initiative, le premier maquis au cœur du bourbonnais à 40 kilomètres de Vichy.

Nous parlons des différents événements constitutifs de la Résistance dans cette région, qui conduiront les maquis à libérer Montluçon en chassant l'occupant de la caserne de Montluçon le 25 août 1944. C'était le même jour que Paris mais avec les seules forces de la Résistance intérieure.

Dès le lendemain, le 26 août 1944, des représentants d'organisations de Résistance, dont la CGT, se réunissaient pour tirer les premiers axes de la reconstruction du pays prouvant l'attachement de la classe ouvrière à une république sociale.

L'exposition itinérante de 12 panneaux se donne pour objectif de toucher tous

les publics : scolaires, comités d'entreprises, syndicats, etc... Elle peut être le support à différentes initiatives, assemblées, congrès... accompagnée de conférences, débats. Elle est à la disposition des militants syndicaux de la CGT et divers organismes qui souhaiteraient en disposer.

EF : Quels sont les futurs projets du musée et ses ambitions pour l'avenir ?

J.L. : Notre musée est un lieu de mémoire vivante, on y parle du passé pour éclairer le présent et l'avenir. Rappelons-nous ce que disait Georges Santayana « ceux qui oublient le passé se condamnent à le revivre ».

Les évolutions idéologiques de la société d'aujourd'hui appellent à réflexion. Notre musée y contribue.

Bien entendu, nous ne pouvons pas rester confinés dans une salle de classe. L'augmentation de nos richesses muséographiques nous appelle à un travail historique pour parler des chemineurs vers la Résistance, comme nous le faisons dans l'exposition itinérante.

Nous devrions pouvoir consacrer plus d'espaces à la création et l'action des maquis, des réseaux de renseignements, afin d'expliquer le rôle et la place des différentes catégories sociales, pour comprendre et faire comprendre ce qu'ont souffert les gens de notre région qui ont été déportés.

Un espace muséographique plus conséquent est donc nécessaire. Des contacts sérieux ont été pris à cet effet et nous ne désespérons pas d'aboutir à un grand projet à la hauteur de la reconnaissance que nous devons aux Résistants.

Propos recueillis par J-P Pradel